

Conseils municipaux des 25 Mars et 8 Avril 2011

➤ Conseil municipal du 25 mars 2011

Administratif

↳ 30^{ème} foire à la brocante : les 16 et 17 avril

Il est procédé à la répartition des tâches (affiches, tenue de l'entrée, etc.)

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. BOUCHER, fixe les tarifs des emplacements et du droit d'entrée.

Une régie temporaire est créée pour la brocante.

Travaux

↳ Remise en état du chemin du Dernier Sou

Dans le cadre du projet de remise en état du Chemin du Dernier Sou, la commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 25 mars. Après étude des propositions reçues, la commission retient l'entreprise MUSCI pour un montant de travaux de 13 724,10 € TTC. Cette proposition est entérinée par le Conseil Municipal.

↳ Travaux rue du Moulin aux Osmeaux

Dans le cadre des travaux de sécurité réalisés rue du Moulin, la commission des Travaux a préconisé de profiter de ces travaux pour effectuer le remplacement des 20 canalisations de branchements en plomb, qui desservent les riverains de cette rue.

↳ Travaux de sécurité rue de Marsauceux

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de sécurité rue de Marsauceux seront entrepris en commun avec la commune de Ste Gemme Moronval. Un appel d'offres commun sera fait pour ces travaux. Une réunion d'information des riverains a été organisée le jeudi 07 avril par le cabinet FONCIER-EXPERTS.

Urbanisme

↳ Projet de modifications réglementaires du PLU :

M. le Maire expose au Conseil Municipal que l'instruction des dossiers d'urbanisme est de plus en plus complexe ; il propose l'élaboration d'un règlement annexe au PLU, qui fixerait les couleurs des enduits, des boiseries, etc. Une réflexion serait menée sur les mesures à envisager pour encourager les habitants à soigner les extérieurs de leurs propriétés.

↳ Terrain rue de Paris :

La commune est propriétaire d'un terrain rue de Paris, deux sociétés HLM (SA La Roseraie et SA Eure et Loir Habitat) sont intéressées par la réalisation de logements.

Dans l'attente du projet de la SA Eure et Loir Habitat, M. le Maire présente le projet de la SA la Roseraie pour 16 à 17 logements. A réception du projet de la SA Eure et Loir Habitat, lors de la prochaine réunion, le Conseil Municipal sera amené à délibérer sur le choix à retenir. A suivre.

➤ Conseil Municipal du 8 avril 2011

Finances

↳ Comptes administratifs 2010

M. le Maire présente au Conseil Municipal les Comptes Administratifs 2010 du Budget Général, CCAS et Eau et assainissement

Budget général

◆ *Section de fonctionnement* : pour un budget primitif de 1 560 000 € en dépenses et recettes, il a été réalisé 1 070 389 € de dépenses et 1 631 592 € de recettes, soit un excédent de 561 203 € en tenant compte des excédents antérieurs cumulés.

Les principales dépenses sont les charges de personnel (salaires et charges patronales) pour 469 814 €, les charges de gestion (cantine, électricité, gaz, fournitures diverses, etc.) pour 420 416 €, les autres charges (participations aux syndicats, les subventions).

Les principales recettes sont les impôts et taxes pour 839 888 €, les subventions, dotations reçues pour 382 115 €, les produits de services pour 137 991 €.

AVRIL 2010

Samedi 16 Avril

Dimanche 17 Avril

Foire à la Brocante et aux Antiquités
Espace Hugo et salle polyvalente

Dimanche 17 Avril

Concours de pêche par le Comité
des Fêtes aux étangs de la Noé

Dimanche 17 Avril

Cherisy Football Club – Match
CherisyB / St Rémy au stade André
BROU

Dimanche 24 Avril

Cherisy Football Club – Match
Cherisy / Horizon Beaulieu au stade
André BROU – ½ Finale Coupe des
Réserves

Samedi 30 Avril et

Dimanche 1^{er} Mai

Club Soleil d'Automne – Salon
artisanal à l'Espace Hugo

Dimanche 1^{er} Mai

Balade pédestre à 9h30 devant la
Mairie sur le thème de la botanique

Dimanche 1^{er} Mai

Match CherisyA/Mainvilliers au
stade André Brou

Du Samedi 07 Mai au

Samedi 21 Mai

Exposition de peintures et sculptures
Odile MOULIN en Mairie

Dimanche 8 Mai

Commémoration de la Victoire de
10h30 Rassemblement à la Mairie
11 h Messe en l'Eglise de Cherisy
12 h Vin d'honneur

◆ *Section d'investissement* : pour un budget primitif de 1 140 000€ en dépenses et recettes, il a été réalisé 782 941 € de dépenses et 539 100 € de recettes. La différence est prélevée sur les excédents de fonctionnement.

Les principales dépenses sont l'amortissement des emprunts pour 114 456 € et les travaux entrepris pendant l'année 2010 pour un montant de 311 719 €.

Les principales recettes sont les dotations, subventions pour 531 736 €.

CCAS

Pour un budget primitif de 9 790 € en dépenses et recettes, il a été réalisé 8 320 € en dépenses et 10 113 € en recettes.

Eau et assainissement

◆ *Section de fonctionnement* : pour un budget primitif de 468 000 € en dépenses et recettes, il a été réalisé 269 972 € de dépenses et 468 683 € de recettes en tenant compte des excédents reportés qui alimentent l'autofinancement pour les travaux futurs.

Les principales dépenses sont l'achat de l'eau au SICA d'Anet, le traitement des eaux usées.

Les principales recettes sont la vente d'eau et la taxe de rejet.

◆ *Section d'investissement* : pour un budget primitif de 470 000€ en dépenses et recettes il a été réalisé 246 196€ de dépenses et 274 958€ de recettes.

M. le Maire après avoir répondu aux diverses questions, se retire et M. BROU, doyen, demande au Conseil Municipal de voter ces Comptes Administratifs 2010 qui sont adoptés à l'unanimité.

↳ Approbation des comptes du Trésorier

M. le Maire présente au Conseil Municipal les comptes de gestion 2010 de M. le Trésorier, dont les chiffres sont en conformité avec le Compte Administratif 2010. Adopté.

↳ Budget primitif 2011

M. le Maire présente au Conseil Municipal les Budgets Primitifs 2011 pour les trois budgets :

Budget général

◆ *Section de fonctionnement* : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 600 000 €, soit +2,56% par rapport au Budget Primitif 2010.

Les principales dépenses sont les charges de personnel pour 500 000 €, les charges de gestion courante pour 423 000 €, les participations aux syndicats pour 145 000 € et virement à la section d'investissement (auto-financement) 500 000 €.

Les principales recettes sont représentées par les impôts locaux pour 853 960 €, les subventions et dotations pour 359 120 €, les autres produits (loyers) pour 54 620 €.

◆ *Section d'investissement* : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 1 300 000 €.

Les principales dépenses sont l'amortissement des emprunts pour 105 274 €, les travaux, l'entretien des bâtiments, les acquisitions, etc. pour 926 043 €.

Les principales recettes sont alimentées par les dotations, subventions et excédents capitalisés pour 554 920 € et par le virement de la section d'investissement à hauteur de 500 000 €.

CCAS

Le budget 2011 s'élève à 8 270 € en dépenses et recettes.

Eau et assainissement :

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 478 000 €.

Section d'investissement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 275 000 €.

Le Conseil Municipal vote ces budgets primitifs 2011 et remercie Madame VICOT pour son travail de préparation dans un contexte difficile (réforme de la fiscalité et regroupement des trésoreries de Dreux).

↳ Subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les subventions aux diverses associations pour un montant de 11 941 €.

↳ Taux d'imposition 2011

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place de la réforme fiscale pour cette année. Cette réforme concerne principalement la taxe professionnelle (qui ne porte plus que sur le foncier des entreprises) et le transfert aux communes de la part départementale de la taxe d'habitation.

Pour la taxe d'habitation, M. le Maire propose au Conseil Municipal le maintien du taux communal de l'année 2010 (11,13%) auquel s'ajoutera le taux départemental (soit 8.51 %) . Le nouveau taux majoré d'un coefficient pour frais de gestion et reprenant donc le taux départemental, sera de 19.69 %. Le Conseil Municipal vote ces taux d'imposition à l'unanimité.

Urbanisme

Terrain à bâtir rue de Paris : M. le Maire présente au Conseil Municipal les deux projets de construction de logements rue de Paris. Ces projets sont présentés par la SA La Roseraie et la SA Eure et Loir Habitat. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fait le choix du projet présenté par la SA La Roseraie et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour entreprendre toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Les rendez vous de Chérisy

Samedi 16 et Dimanche 17 Avril – 30^{ème} Foire à la Brocante à l'Espace Hugo et salle polyvalente

Samedi 30 Avril et Dimanche 1^{er} Mai – Salon artisanal de l'Association Soleil d'Automne Espace Hugo et salle polyvalente

Samedi 7 Mai – Vernissage de l'exposition de peintures et sculptures d'Odile Moulin en Mairie

Tonte des pelouses et autres activités

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend.

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8H30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00.

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

Entretien des trottoirs, caniveaux, bordures de routes...

Le Code Civil stipule que l'entretien des trottoirs, caniveaux, etc.. est à la charge des riverains. Dans notre village, le personnel communal s'efforce d'entretenir au mieux les différents espaces publics, notamment en cette période de pousse rapide. C'est ainsi qu'ils sont principalement occupés à la tonte. **Il est utile de rappeler que chaque habitant peut contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable, en entretenant au mieux les abords de sa propriété.** Donc, les beaux jours arrivant, c'est la bonne époque pour repeindre lices, clôtures, portails, volets, etc... en respectant bien sûr les règles du Plan Local d'Urbanisme communal. Alors, à vos pinceaux ...!

Du côté des associations...

Comité des fêtes

Dimanche 17 Avril 2011 - Concours de Pêche à la truite aux Etangs de La Noé à Cherisy situés au bout du chemin après la pisciculture (Accès Direction Dreux - Chemin du Roi en sortant du Pont de l'Eure - face au Restaurant Le Vallon-). Ce concours est ouvert à tous et à toutes, petits et grands - Inscriptions sur place à partir de 8 heures - Répartition au tableau à 12 heures. Récompenses pour tous les participants. Possibilité d'emporter son pique-nique et pour les concurrents qui le souhaitent, de pêcher librement l'après-midi.

Concours des Maisons Fleuries : Le printemps est arrivé et avec lui l'envie de voir fleurir nos jardins par diverses touches de couleurs qui agrémenteront notre environnement grâce à de nouvelles plantations, un nouveau décor et des fleurs qui donneront un air de fête à nos habitations. Participez au Concours des Maisons Fleuries au titre de l'année 2011. Un bulletin d'inscription vous est joint à cette lettre, il n'y aura plus qu'à suivre les indications données et le déposer au secrétariat de Mairie **avant le 7 Mai**.

Date à retenir : **Vendredi 20 Mai** - Remise des récompenses du concours des Maisons Fleuries 2010

Club Soleil d'Automne

Samedi 30 Avril et dimanche 1^{er} Mai 2011 - Salon artisanal à l'Espace Hugo - Entrée gratuite.

Cherisy Football Club

Moral au beau fixe du côté du Cherisy Football Club la dernière ligne droite se profile et beaucoup de choses restent encore à faire.

U6/U7 - Bon groupe, bon encadrement, bientôt la fin de saison, un tournoi samedi 16 avril à Anet.

U8/U9 - Les jeunes pousses du club progressent, de bons résultats, de la bonne humeur, encore quelques matchs avant les vacances.

U10/U11 - Les joueurs de Johnny FERHOUNE pointent à la 1^{ère} place de leur championnat. Bravo à eux.

U12/U13 - Finales départementales à Epéron. Nos joueurs ont fait bonne impression et n'ont rien à envier à F.C. Drouais. Bravo.

U14/U15 - L'équipe d'Alexandre COCHELIN a trouvé son rythme de croisière et enchaîne les bons résultats. De la bonne humeur aux entraînements.

U19/U19 11 et à 8 - Les 2 équipes sont talentueuses et les jeunes jouent souvent en équipe fanion ou réserve du club. Merci à eux et à leurs éducateurs.

U12B - L'équipe réserve du club suit sa ligne de conduite et son objectif, à savoir la montée en 3^{ème} division... Victoire contre St Rémy et Villemeux. Encore quelques efforts et l'objectif sera atteint.

U12A - L'équipe fanion du club fait quant à elle, une saison assez exceptionnelle ; le mélange jeunes et joueurs expérimentés fonctionne bien. Les résultats sont là et l'ambiance aussi, avec 2^{ème} de son championnat à 4 journées de la fin du championnat. Bravo.

Pour finir, un grand merci à nos dirigeants et à tous les parents qui nous suivent tous les week-ends.

Merci aussi à nos joueurs qui portent haut les couleurs du FC CHERISY.

Dates à retenir : **Dimanche 17 Avril** - Cherisy B/St Rémy au stade André BROU.

Dimanche 24 Avril - Cherisy/Horizon Beaulieu - 1/2 finale coupe des Réserves au stade André BROU

Dimanche 1^{er} Mai - Cherisy A/Mainvilliers au stade André BROU

On nous prie de communiquer...

📄 Le Conseil Général communique : dans le cadre de **la révision du plan départemental des déchets ménagers et assimilés** du Département d'Eure et Loir, le rapport du commissaire enquêteur est consultable jusqu'au 31 janvier 2012 sur le site internet du Conseil Général :

www.eurelien.fr/pedma

📄 **Rappel : la Blanchisserie des 3 Régions** - 28 rue des Forts - 02 37 46 18 96 est ouverte au public le **lundi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**, notamment pour toutes prestations de lavage des couettes en synthétique.

📄 **Une nouvelle activité sur Cherisy : l'entreprise A.C.S.C. Fermetures** se tient à votre disposition pour maintenance, dépannage, réparation et installation de portes et portails (automatismes, contrôles d'accès, alarmes, mises aux normes...) Téléphone : 06 81 15 66 82.

Soyez attentifs aux éventuels cambriolages ! En cette période de vacances scolaires, il nous a été signalé une **recrudescence des vols et cambriolages**, soyez vigilants : fermez vos portes à clé, soyez méfiants envers les éventuels démarcheurs. **Informez-nous de tout comportement qui vous paraîtrait suspect** (n° d'immatriculation de véhicules inhabituels, rôdeurs)
N'hésitez pas à contacter la Gendarmerie le cas échéant au 02 37 38 57 30 ou 17

